

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05021

Numéro SIREN : 395 357 262

Nom ou dénomination : A.P.R.E.S.

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2023 sous le numéro de dépôt 11843

Désignation de l'entreprise : A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262					Néant ☐			
Durée de l'exercice en nombre de mois : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12			
					Exercice N clos le 31/12/2021	Exercice N-1 clos le 31/12/2020		
ACTIF					Net 3	Net 4		
Brut 1					Amortissements-Provisions 2			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012				
		Autres*	014	016				
	Immobilisations corporelles*		028	15 078	030	13 447	1 631	2 421
	Immobilisations financières* (1)		040	129	042		129	
	Total I (5)		044	15 207	048	13 447	1 760	2 421
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		213		
		Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres* (3)	072	074				
	Valeurs mobilières de placement		080	082				
	Disponibilités		084	242	086	242	2 793	
	Charges constatées d'avance*		092		094			
	Total II		096	242	098	242	3 006	
	Total général (I + II)		110	15 449	112	13 447	2 002	5 427
PASSIF					Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	7 622	7 622		
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	762	762		
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131				
	Report à nouveau			134	-135 122	-137 275		
	Résultat de l'exercice			136	-2 826	2 153		
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142	-129 563	-126 737		
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	131 197	132 164		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	131 565	132 164			
Total général (I + II + III)			180	2 002	5 427			
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(1)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	129	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TELL-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A.P.R.E.S. - STREN : 395357262		Exercice N clos le 31/12/2021		Exercice N-1 clos le 31/12/2020		Néant ☐	
A — RÉSULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210					
	Production vendue	{ biens services*	{ dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218	13 371	8 726		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée*			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230	1	0			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	13 371	8 727			
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises)*			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	213	723			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	15 194	5 061		
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)			243					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Rémunérations du personnel*			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252					
	Dotations aux amortissements*			254	790	790			
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259						
			260						
	Total des charges d'exploitation (II)			264	16 197	6 574			
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-2 826	2 153			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles (VI)	(dont amort. souscription PME innov (217 octies) dont amort. 25% constructions nouvelles (39 quinzièmes D))			300				
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306					
2 — BÉNÉFICE OU PÉRIE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310	-2 826	2 153			
Reporter le bénéfice de l'année N col. 1, le déficit de l'année N col. 2				312		2 826			

B – RÉSULTAT FISCAL

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		
					330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un (Part des loyers dispensés de réintégration (Z39 séries D))				249		251		
	Transport maritime : charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				998				
Transport maritime : résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				999					
Déductions	Transport maritime : produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						997		
	Entreprise nouvelles (44. séries)	986		Zone franche urbaine (44. octets et octets A)	987		Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. séries)	981		Jeune entreprise innovante (44. séries A)	989		Bassin d'emploi à redynamiser (44. duodécies)		342
	ZDP (44. septuagies)	993		ZFA (44. quinquagies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Divers* dont			Crédit due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art. 39 bis A)	655	
				Déduction exceptionnelle (Art. 39 bis B)	645		Déduction exceptionnelle (Art. 39 bis C)	647	
				Déduction exceptionnelle (simulateur de conduite)	641		Déduction exceptionnelle (Art. 39 bis D)	648	
							Déduction exceptionnelle (Art. 39 bis E)	649	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	
							Déficit col. 2		354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : * 135 122 dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372	2 826

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TÊLE-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FRFormulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	15 078	472		474		476	15 078		
	Immobilisations financières	480		482	129	484		486	129		
TOTAL		490	15 078	492	129	494		496	15 207		

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	12 657	562	790	564		566	13 447	
TOTAL		570	12 657	572	790	574		576	13 447	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme			
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262										Néant ☐																																																																																	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																			
TOTAL		680		682		684		686																																																																																			
<table border="1"> <tr> <td colspan="4">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="4">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="3">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					Dotations		Reprises					Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		Terrains	710		715		2			Constructions	720		725		3			Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			Matériel de transport	750		755		6			Autres immobilisations corporelles	760		765		7			TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																							
	Dotations		Reprises																																																																																								
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																					
Terrains	710		715		2																																																																																						
Constructions	720		725		3																																																																																						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																						
Matériel de transport	750		755		6																																																																																						
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																						
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																						
II DÉFICITS REPORTABLES						III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	135 122		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																
Fusion/absorption : déficits transférés de plein droit (art 209-II-2)		982 bis		Fusion/absorption : nombre d'opérations		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																
Déficits imputés				983																																																																																							
Déficits reportables				984	135 122																																																																																						
Déficits de l'exercice				860	2 826																																																																																						
Total des déficits restant à reporter				870	137 948																																																																																						
IV DIVERS																																																																																											
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin		325		381																																																																																			
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380																																																																																			
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																			
Montant de la TVA collectée								374	2 674																																																																																		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	2 306																																																																																		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399																																																																																			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise: A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/01/2021 et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-FSD 2021

ADAPTE POUR LA TELE-DECLARATION
PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions |

Adresse :

Forme juridique | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions |

Adresse :

Forme juridique | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions |

Adresse :

Forme juridique | Dénomination |

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions |

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | M. | Nom complet | OULERICH Gilbert

Nom marital | % de détention | 46 | Nb de parts ou actions | 230

Naissance : Date | 07/07/1929 | N° Département | 57 | Commune | VARSBERG | Pays |

Adresse : 18 RUE DU BAS

60210 CEMPUIS

Titre (2) | Mme. | Nom complet | BANDEVILLE Sylvie

Nom marital | OULERICH | % de détention | 27 | Nb de parts ou actions | 135

Naissance : Date | 19/04/1958 | N° Département | 92 | Commune | SURESNES | Pays |

Adresse : 596 CHEMIN DE LA TRAMONTANE

34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.P.R.E.S. - SIREN : 395357262

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse :		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

Société A.P.R.E.S.
SARL au capital de 7622 €
Siège social : 596 chemin de la tramontane – 34980 MONTFERRIER SUR LEZ
RCS 395 357 262 MONTPELLIER

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 20 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31 12 2021**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 12 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Evolution des affaires, des résultats et de la situation financières de la société.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Evolution des affaires et des résultats de la société :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 13 371 € contre 8 727 € l'exercice précédent.

Les achats et charges externes se sont élevés à 16 197 € contre 6 574 € l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à – 2 826 € contre – 2 153 € l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à – 2 826 € contre – 2 153 € l'exercice précédent.

Evolution de la situation financière de la société

A la clôture de l'exercice,

Les capitaux propres de la société s'élevaient à -129 563 € contre -126 737 € l'exercice précédent.

Les dettes de la société s'élevaient à 131 565 €, contre 132 164 € l'exercice précédent.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice à venir, nous prévoyons une croissance de notre chiffre d'affaires.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 12 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultat tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat de – 2 826 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

En totalité au compte "report à nouveau" qui après affectation s'élève à la somme de 137 948 €.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élèveront à la somme de – 129 563 €.

- Rappel des dividendes antérieurement distribués.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne

prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

- Conventions réglementées.

Nous vous informons de l'absence de convention réglementée.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Gérante quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes desquels vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Montferrier sur Lez

Le 20 05 2023

La Gérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a trailing stroke, positioned over the text 'La Gérante'.
